

La politique développée par la municipalité a pour but essentiel de répondre aux besoins des habitants des quartiers tant en matière d'action sociale que d'animation culturelle.

La ville dispose, pour cela, d'équipements importants. Nous souhaitons qu'ils soient bien coordonnés entre eux, afin d'éviter les « doubles emplois » et de répondre aux souhaits et aux aspirations de tous les Orléanais.

Un premier pas est fait, en ce sens, par la diffusion d'une plaquette commune des services offerts par les centres sociaux et les centres d'animation et de loisirs.

Cette coopération sera accentuée, tout au long de l'année. Ainsi, chacun pourra accéder près de chez lui aux diverses activités qui répondent à son attente.

Jean-Pierre Sueur
député, maire d'Orléans